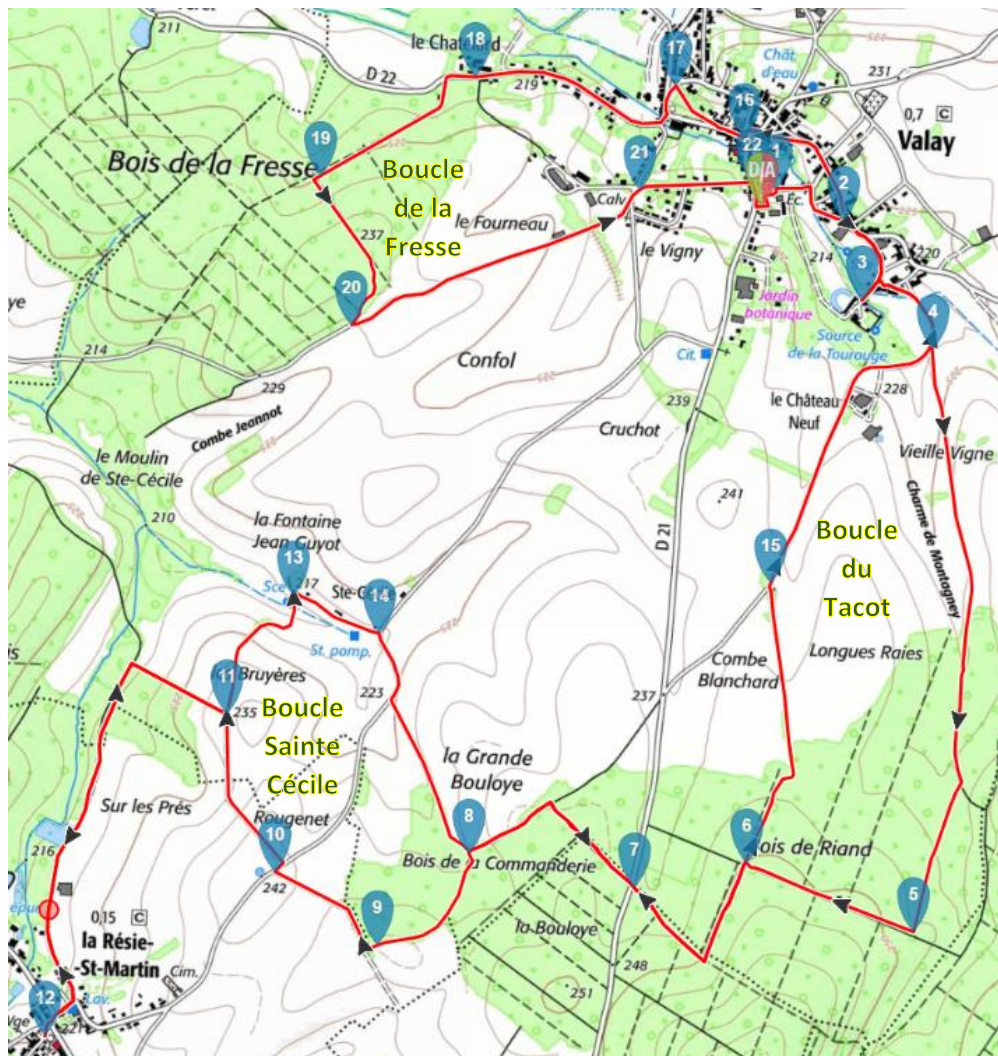




Le départ du sentier se fait dans la Cour du Château (école) où vous trouverez un panneau de départ et deux pupitres d'informations au sujet de l'histoire du village et du Château Pétremand.

1 – Boucle du Tacot – 7 km – 2h30

(D/A) Longer le terrain de pétanque et sortir de la cour par l'escalier près de la salle polyvalente en bardage bois.

(1) À la sortie de la Cour du Château, prendre à droite dans la Rue de la Grotte. Tourner ensuite dans la 1^{ère} rue à droite, le long de la Tourouge, sur la Rue de l'Abreuvoir.

(2) Tourner à droite dans la Rue Fénelon et prendre à nouveau à droite sur la rue de la Fontaine Bouchée. Continuer tout droit jusqu'à la grille de l'ancien château fort et anciennes forges de Valay.

(3) Faire demi-tour devant la grille du château, continuer à droite sur la route, puis encore à droite jusqu'au chemin blanc.

(4) Prendre le chemin blanc à gauche. Suivre les balises dans la forêt.

(5) Bifurquer à droite. Le sentier croise l'ancienne voie de chemin de fer et se poursuit sur un chemin blanc au niveau d'une clairière.

(6) A l'intersection du Bois de Riand, pour revenir vers Valay, tourner à droite puis continuer tout droit jusqu'à sortir du bois, longer la voie ferrée et atteindre un petit bosquet.

(15) Après la maisonnette, tourner à droite pour rejoindre Valay et arriver au carrefour de l'aller (2).

(2) Continuer tout droit, aller jusqu'au bout de la Rue Fénelon, bifurquer à droite et suivre la rue du Château d'eau jusqu'à la Place Fénelon et sa statue.

(16) Sur la place Fénelon, pour terminer la boucle du Tacot, aller tout droit sur la Rue du Général de Gaulle. Passer devant la mairie, l'église et prendre l'escalier pour rejoindre la Cour du Château.

2 – Boucle Sainte-Cécile – 12,8 km – 4h30

Cette boucle prolonge la boucle du Tacot.

Parcourir du (1) au (5), puis au niveau du (6) : Tourner à gauche et en bout de ce chemin forestier, virer ensuite à 90° à droite jusqu'à la route départementale.

(7) Attention aux véhicules. Après la traversée, suivre le balisage jusqu'à la lisière du bois, puis tourner à gauche sur le chemin qui longe le Bois de la Commanderie jusqu'à la fourche qui débute la boucle Sainte-Cécile.

(8) Prendre le chemin de gauche dans le bois.

(9) Faire attention aux ruches qui se trouvent sur la droite. Tourner à droite et suivre le chemin blanc jusqu'à la route.

(10) Attention aux véhicules pour traverser, continuer en face sur le chemin blanc.

(11) Continuer tout droit jusqu'à Sainte-Cécile.

(13) Au hameau Sainte-Cécile, prendre à droite sur le chemin blanc pour arriver au niveau de l'ancienne chapelle.

(14) Prendre la route à droite, puis tourner à gauche sur le chemin jusqu'au croisement de l'aller (8).

(8) Partir à gauche et refaire, en sens inverse, le parcours de l'aller jusqu'à l'intersection du Bois de Riand (6).

(6) Continuer tout droit jusqu'à sortir du bois, longer la voie ferrée et atteindre un petit bosquet.

Suivre les indications de la fin de la boucle du Tacot à partir du (15).

3 – Liaison La Résie-Saint-Martin

Au (11) de la boucle Ste Cécile, il est possible d'aller vers le village de la Résie Saint-Martin en tournant à gauche deux fois. Aller ensuite toujours tout droit jusqu'à une belle fontaine-lavoir qui mérite le détour. Traverser le pont et continuer jusqu'à la place près de l'église où se situe une réplique d'un avion américain de la Seconde Guerre mondiale.

(12) Centre du village de La Résie-Saint-Martin. Revenir ensuite au carrefour des Bruyères (11).

(11) Continuer à gauche pour arriver au hameau Sainte-Cécile, et suivre les indications de la boucle de Ste Cécile à partir du (13).

4 – Boucle de la Fresse – 4,8 km – 1h30

(D/A) Longer le terrain de pétanque et sortir de la cour par l'escalier près de la salle polyvalente en bardage bois.

(1) À la sortie de la Cour du Château, prendre à droite dans la Rue de la Grotte. Tourner ensuite dans la première rue à droite, le long de la Tourouge, sur la Rue de l'Abreuvoir.

(2) Tourner à gauche pour suivre toute la Rue Fénelon, puis bifurquer à droite et suivre la rue du Château d'eau jusqu'à la Place Fénelon et sa statue.

(16) En bas de la place Fénelon, tourner à droite sur la Rue du Général de Gaulle puis, monter la deuxième rue à droite sur la Rue de la Charme jusqu'à son terminus.

(17) Descendre à gauche sur la Rue Constantin Provençal, puis prendre le pont pour continuer à droite sur la Rue du Châtelard en passant devant d'anciennes forges.

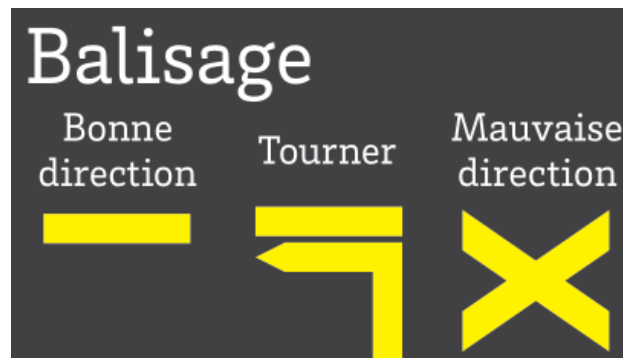
(18) Continuer jusqu'à la sortie du village. Prendre ensuite à gauche sur le chemin qui mène vers la forêt et longer la lisière.

(19) Prendre à gauche dans les bois. Bien faire attention au balisage.

(20) À la sortie du bois, longer le champ pour arriver à la route. Prendre à gauche et longer la route de campagne pour revenir à Valay. Laisser une fourche avec une croix.

(21) Au croisement, tourner à droite sur l'Avenue de la Gare jusqu'à l'église.

(22) Traverser l'Avenue du Général de Gaulle en face de l'église, tourner à droite et prendre l'escalier pour rejoindre la Cour du Château (D/A).



Repérez bien le balisage sur les poteaux, panneaux, piquets, arbres, etc.

Attention, en période de chasse, des secteurs seront interdits. Ces informations seront précisées sur le panneau d'accueil situé Cour du Château et matérialisées sur les lieux concernés.

Renseignements : Office de
Tourisme Val de Gray
03.84.65.18.15

En cas d'urgence, composez le 112



CHARTRE DU RANDONNEUR



LES BALADES DU VAL DE GRAY

« ENTRE FORGES ET FORETS »



Au départ de Valay, Cour du Château, près de l'école, sont proposés plusieurs itinéraires.

- **La boucle du Tacot** - 7 km - 2h30 -

à l'est de Valay, vous conduira à proximité du château fort, puis en forêt sur les traces de l'ancienne voie ferrée,

- **La boucle Sainte-Cécile** - 12,8 km - 4h30 -

prolonge la boucle précédente vers les ruines d'une ancienne abbaye, avec une liaison possible de 1,7 km vers la commune de **la Résie-Saint-Martin**,

- **La boucle de La Fresse** - 4,8 km - 1h30 -

vous emmènera découvrir plusieurs sites emblématiques du village, tout en traversant une portion forestière.